
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 18 avril 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE18 0636

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 18 avril 2018, en y retirant l'article 20.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE18 0637

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 23 avril 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 0638

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 26 avril 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 0639

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 7 mars 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE18 0640

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 mars 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE18 0641

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Entrepreneur Paysagiste Strathmore (1997) Itée, plus bas soumissionnaire conforme pour le secteur EST-OUEST, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 331 929,94 \$, taxes incluses, et un contrat à Bio-Contrôle Arboricole inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le secteur CENTRE-SUD, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 139 395,69 \$, taxes incluses, pour les services d'injection de frênes sur le domaine public dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16701;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1184107004

CE18 0642

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Simo Management inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, pour une période de 3 ans, les services professionnels requis pour l'inspection des conduites et des regards d'égouts avec caméra à téléobjectif, pour une somme maximale de 1 319 231,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16340 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1177851001

CE18 0643

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le renouvellement du contrat, pour une période de douze mois, avec l'imprimerie L'Empreinte pour la fourniture et l'impression de formulaires et de cartes d'affaires pour les employés de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 109 226,49 \$, taxes incluses et avec Enveloppe Laurentide inc. pour les impressions d'enveloppes, pour une somme maximale de 34 492,50 \$, taxes incluses (CE16 0646);

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1187690001

CE18 0644

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense maximale de 1 561 935,38 \$, taxes et contingences incluses, pour la fourniture de 200 bornes de recharge pour véhicules électriques;
- 2 - d'accorder, conformément au Décret 839-2013, un contrat de gré à gré à AddÉnergie Technologies inc., fournisseur unique, pour la fourniture de 200 bornes de recharge pour véhicules électriques, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 419 941, 25 \$ taxes incluses conformément au prix de sa soumission reçue le 18 février 2018;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1180160001

CE18 0645

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 7 474 121,13 \$, taxes incluses pour des travaux de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Henri-Bourassa et l'avenue du Parc-Georges dans l'arrondissement de Montréal-Nord, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 875 367,66 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 317401;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1177231104

CE18 0646

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 341 402,72 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans le boulevard Robert-Bourassa, de la rue Saint-Jacques à la rue Belmont, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 104 834,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 308101;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1187231012

CE18 0647

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 10 987 246,14 \$, taxes incluses pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la rue Viau, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Pronex excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 835 068,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 282801 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187231024

CE18 0648

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 215 064,07 \$, taxes incluses, représentant 91,89 % du coût total du contrat, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans l'avenue De Chateaubriand, du boulevard Crémazie à l'avenue Émile-Journault, dans l'arrondissement d'Ahuñtsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Travaux routiers métropole (9129 2201 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 169 360,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 292401;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1187231021

CE18 0649

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 20 249 863,25 \$, taxes incluses, pour la réfection de l'autoroute Bonaventure, entre les axes 22 et 26, ainsi que la démolition de la rampe Brennan, dans les arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Excavation Loisselle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 19 554 264,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 214729;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1187000001

CE18 0650

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 13 741 173,50 \$, taxes incluses, pour la réalisation de la phase 2 des travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul, entre le boulevard Saint-Laurent et la Place Jacques-Cartier, de la rue Saint-Gabriel, entre les rues de la Commune et Saint-Paul et la rue Saint-Vincent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Ceveco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 12 577 578,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 329903;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1187394001

CE18 0651

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 22 661 565,04 \$, taxes incluses, pour les travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagement dans le cadre de la phase 2 du Quartier des gares, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Loiselle inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 20 773 101,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-18-002;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1180890001

CE18 0652

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 9 865 940,86 \$, taxes incluses, pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Sanexen services environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 765 940,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10252;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1187913001

CE18 0653

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2- d'autoriser une dépense de 42 406 904,39 \$, taxes incluses, pour les travaux de transformation majeure à l'Auditorium de Verdun et à l'aréna Denis-Savard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder au Groupe Axino inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 40 756 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5942;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1170457004

CE18 0654

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 924 268,94 \$ pour réaliser les travaux de reconstruction des infrastructures et d'aménagement de surface des rues Anderson, de la Concorde et Burke, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Aménagement Côté Jardin inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 328 918,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-18-001;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1186486001

CE18 0655

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Solotech inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour les services techniques requis en audiovisuel pour la tenue du Congrès mondial ICLEI 2018 au Palais des congrès de Montréal, du 18 au 22 juin 2018, pour une somme maximale de 161 999,02 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16818;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1187731003

CE18 0656

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de protocole de collaboration, pour une période de cinq ans, entre l'ACFAS inc. (Association francophone pour le savoir) et la Ville de Montréal pour formaliser et promouvoir leur volonté de collaboration axée sur la coopération dans tous leurs domaines d'activités et sur la réalisation concertée de projets de mise en valeur de la culture scientifique.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1183815001

CE18 0657

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et l'ACFAS inc. (Association francophone pour le savoir) pour l'exposition des photos finalistes du concours *La preuve par l'image* au Planétarium Rio Tinto Alcan, du 19 juin 2018 au 28 janvier 2019.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1185034001

CE18 0658

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de convention de partenariat, de gré à gré, entre le Service des stages de l'École Polytechnique de Montréal et la Ville de Montréal pour fournir la main d'œuvre nécessaire à la campagne de dépistage des entrées de service en plomb pour l'année 2018, pour une somme maximale de 400 000 \$, exempte de taxes;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1187271001

CE18 0659

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 34 700 \$ aux organismes et arrondissements, ci-après désignés, pour les activités et les montants indiqués en regard de chacun d'eux, pour les activités de plein air et événementielles sélectionnées dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives locales d'activités de plein air liées au Plan de l'eau 2015-2019 - dépôt du 15 février 2018 :

Programme de soutien aux initiatives locales d'activités de plein air liées au Plan de l'eau - 1^{re} date de dépôt - 15 février 2018

Activités	Demandeur	# Registre des entreprises du Québec	Soutien recommandé
Volet 1 - Activités de plein air			
Verdun actif	Arrondissement de Verdun	N/A	3 000 \$
Plein air auprès des nouveaux arrivants	Association récréative Milton-Parc	1142105031	4 000 \$
Fête de la rivière	Association Récrotouristique Montréal-Nord, faisant aussi affaire sous le nom La Route de Champlain	1171110282	3 000 \$
MTL SUP SURF FEST	Aventures urbaines	1168201045	5 000 \$
Jeunes pagayeurs pour la vie	Eau vive Québec, faisant aussi affaire sous le nom Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive	1144159044	3 500 \$
Découverte de la biodiversité en kayak et rabaska	Éco de la Pointe-aux-Prairies	1161415808	1 000 \$
Expérience nature 12-17	GUEPE, Groupe Uni des Éducateurs-Naturalistes et Professionnels en Environnement	1146299335	2 000 \$
Parcours thématique nautique	GUEPE, Groupe Uni des Éducateurs-Naturalistes et Professionnels en Environnement	1171110282	3 000 \$
Le canal Lachine prend son envol - Volet nautique	Pro-Vert-Sud-Ouest	1146333514	2 000 \$
Sous-total			26 500 \$
Volet 2 - Activités événementielles			
Fête de l'eau	Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville	N/A	3 000 \$
Relais rivière de la route bleue	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro	N/A	2 500 \$
Presqu'île en fête	Collège d'enseignement général et professionnel Gérald-Godin, faisant aussi affaire sous le nom de Cégep Gérald-Godin et anciennement Salle Pauline-Julien	1147609706	2 700 \$
Sous-total			8 200 \$
TOTAL			34 700 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

CE18 0660

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 109 000 \$ aux organismes ci-après mentionnés, pour les montants et les événements inscrits à l'égard de chacun d'eux, pour l'organisation de ces événements et le soutien à une candidature pour un événement sportif dans le cadre de la première date de dépôt du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains 2018;

Répartition du soutien financier		
Événements	Organismes	Soutien proposé
Volet I : International		
Championnats du monde ISU courte piste Montréal 2018	Patinage de vitesse internationale de Montréal	20 000 \$
Grand Prix d'athlétisme de Montréal	Fédération québécoise d'athlétisme	10 000 \$
Coupe Canada	Judo Canada	15 000 \$
Open de Montréal 2018	Squash Québec	10 000 \$
		55 000 \$
Volet II : National		
Championnat canadien Élite 2018	Judo Canada	7 000 \$
Senior National Championships	Canadian Water Polo Association inc.	5 000 \$
2018 National Finals	Canadian Water Polo Association inc.	7 000 \$
2018 National Championship League Eastern Conference Final Events	Canadian Water Polo Association inc.	7 000 \$
Championnat de l'Est du Canada 2018	Rythmik Québec	5 000 \$
Championnat canadien d'athlétisme en salle Hershey	Fédération québécoise d'athlétisme	7 000 \$
Championnat canadien universitaire 2018	Squash Québec	5 000 \$
		43 000 \$
Volet III : Métropolitain		
Championnat régional de cheerleading de Montréal	RSEQ Montréal	6 000 \$
		6 000 \$
Volet IV : Candidature		
Championnats nationaux Toyota de Canada Soccer 2020-2021	Association Régionale de Soccer Concordia inc.	5 000 \$
		5 000 \$
Grand total		109 000 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1187757001

CE18 0661

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 100 000 \$ à PME MTL Centre-Ouest afin de tenir un concours en entrepreneuriat pour le secteur du boulevard Gouin Ouest, entre la rue De Serres et le boulevard Laurentien, et de verser des bourses aux lauréats dans le cadre du PR@M-Artère en chantier;

- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser la directrice du Service du développement économique à signer cette convention pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1181179002

CE18 0662

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des arrondissements, pour une période de 25 semaines débutant le 1^{er} mai 2018, les contrats de services de collecte et transport de matières résiduelles, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des contrats, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16752;

Firme	Arrondissement	Type de collecte	Montant (taxe incluses)
Derichebourg Environnement Canada	Verdun	Ordures ménagères Résidus alimentaires	728 372 \$
Enviro Connexions Enviro Connexions	Verdun Sud-Ouest	Matières recyclables Ordures ménagères Résidus alimentaires CRD et encombrants Résidus verts	537 080 \$ 574 879 \$

N.B. : Les contrats se terminent le 17 octobre 2018.

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1187711001

CE18 0663

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de résilier la convention entre la Ville de Montréal et le Comité international des ArtsGames (IAC) - International ArtsGames Committee inc., relativement à la tenue des ArtsGames à Montréal (CM15 1102).

Adopté à l'unanimité.

20.024 1181470001

CE18 0664

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 328 670, 87 \$, taxes incluses, pour la poursuite des contrats octroyés à la firme Koncas Recyclage (CG14 0587) pour la réception, le tri et la mise en valeur de résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et encombrants ainsi qu'à la firme Services Matrec (anciennement LEEP) (CG15 0379), majorant ainsi le montant total des contrats de 7 412 537,94 \$ à 7 741 208,81 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1184730003

CE18 0665

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter deux offres de services de l'arrondissement de Montréal-Nord de prendre en charge la planification, la coordination et la réalisation des travaux de construction de trottoirs dans la rue de Castille, entre les avenues Salk et Cantin, dans l'avenue de Cobourg, entre le boulevard Industriel et la rue de Mont-Joli, dans l'avenue des Récollets, entre le boulevard Industriel et la rue Fleury ainsi que sur l'avenue Racette au sud de la rue de Castille, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1181097002

CE18 0666

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter de fournir à l'arrondissement de Montréal-Nord, pour l'année 2018, selon l'entente de service, les activités d'entretien planifiées utilisées à la Ville de Montréal, notamment pour la réfrigération des patinoires, la ventilation, les tours d'eau et les filtres, et ce, pour les trois arénas sur le territoire de l'arrondissement et de la patinoire extérieure de Montréal-Nord, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1187904001

CE18 0667

Il est

RÉSOLU :

- 1- de soumettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une dérogation en vertu du décret 777-2017 pour autoriser la reconstruction de la résidence principale située au 14655, boulevard Gouin Ouest, à Montréal;
- 2- d'autoriser le greffier à transmettre la résolution et les documents afférents au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et, à titre d'information, une copie conforme du dossier de transmission à la directrice du Service de l'aménagement du territoire et des services aux entreprises de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1186961001

CE18 0668

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter deux offres de services de l'arrondissement de Saint-Laurent de prendre en charge la planification, la coordination et la réalisation des travaux pour la construction de trottoirs dans la rue Cohen, entre les rues Poirier et Marc-Blain ainsi que pour le réaménagement du boulevard Édouard-Laurin Nord, tronçon situé entre la rue Gohier et le boulevard Décarie, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1181097004

CE18 0669

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter la mise à jour de la Politique concernant l'utilisation du domaine public par les Réseaux Techniques Urbains sur le territoire de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1186014003

CE18 0670

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le Plan stratégique organisationnel 2025 de la Société de transport de Montréal, le tout conformément à l'article 131 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

30.006 1180854001

CE18 0671

Vu la résolution CA18 210067 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 3 avril 2018;

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, les évaluations de rendement insatisfaisant du fournisseur Les entreprises de construction Ventec inc. réalisées par l'arrondissement de Verdun dans le cadre du contrat S17-007 pour la reconstruction de trottoirs, de pavage et travaux divers effectués sur différentes rues dans l'arrondissement en 2017. Cette entreprise sera inscrite sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de 2 ans à compter de ce jour.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1184422002

CE18 0672

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant du fournisseur Les entreprises Ventec inc. réalisée par l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre du contrat pour la construction de trottoirs élargis (saillies) là où requis, sur différentes rues locales et artérielles de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (saillies 2016-2) (appel d'offres CDN-NDG-AOP-16- TP-030). Cette entreprise sera inscrite sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de 2 ans à compter de ce jour.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1186670001

CE18 0673

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la Stratégie de développement économique 2018-2022.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1187586001

CE18 0674

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Attendu que la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) a autorisé la signature de l'Entente relative à un projet accrédité Accès Condos et la candidature de Cosoltec inc., en date du 27 février 2018, conditionnellement à l'autorisation du comité exécutif de la Ville de Montréal;

Attendu que la Société de transport de Montréal (STM) autorisera au plus tard le 17 avril 2018 le projet mixte de mise en valeur du site Frontenac présenté par Cosoltec inc.;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la conclusion d'une Entente relative à un projet accrédité Accès Condos entre la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) et Cosoltec inc. (ou d'une entité à être créée conformément aux termes et conditions de cession prévus à l'Entente), dans le cadre de la réalisation d'un projet mixte en partenariat avec la Société de transport de Montréal (STM);

- 2- d'autoriser la revente de toutes les unités d'habitation ou de stationnement acquises, le cas échéant, à la fin de l'Entente.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1186107001

CE18 0675

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la Société du Parc Jean-Drapeau à accorder un contrat à Charex inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection de la station de filtration et de vidange de la Plage Jean-Doré, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 593 682,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20180103PUBCO;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrite au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

30.011 1186807001

CE18 0676

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 13 184 euros (environ 21 209 \$ CAD) à Metropolis - Association mondiale des grandes métropoles, incluant la cotisation à l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), pour l'année 2018;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1187921001

CE18 0677

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur les finances et l'administration ayant étudié le rapport annuel de la vérificatrice générale – Exercice 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1183430005

CE18 0678

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement de 92 700 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget 2018 du Service de la culture, pour financer des activités visant à promouvoir la lecture hors les murs auprès des enfants;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1181213001

CE18 0679

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense d'un montant estimé à 4 316,31 \$ relative au déplacement de Mme Rosannie Filato, membre du comité exécutif, du 23 au 27 avril 2018, afin de participer au Bureau exécutif de Mayors for Peace à Genève (Suisse);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1187949001

CE18 0680

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'adopter un budget supplémentaire de 274 062 000 \$ au PTI 2018-2020, provenant du report des surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables au 31 décembre 2017, et ce, pour l'ensemble des arrondissements selon le document présenté en pièce jointe au dossier décisionnel;
- 2 - de signifier aux arrondissements qu'ils ont l'entière responsabilité de prévoir le budget de fonctionnement requis à l'exploitation de tout nouvel équipement.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1185929001

CE18 0681

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter un budget supplémentaire de 3 203 000 \$ au PTI 2018-2020, provenant de report de surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables d'agglomération au 31 décembre 2017, et ce, pour les arrondissements de Ville-Marie, de Saint-Laurent et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, selon le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1185929002

CE18 0682

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'adopter la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier de 2017 de la Ville de Montréal;
- 2 - d'approuver la méthode de calcul permettant d'établir les résultats financiers de 2017 des arrondissements dans le but d'établir leur surplus de gestion;
- 3 - d'adopter l'affectation du surplus d'un montant de 52 992,9 \$ (en milliers de dollars) aux arrondissements et d'en autoriser les transferts;
- 4 - de récupérer les déficits de 2017 des arrondissements pour un montant de 665,5 \$ (en milliers de dollars) et de réserver du surplus libre du conseil municipal le même montant pour couvrir la récupération future des déficits des arrondissements;
- 5 - d'adopter l'affectation du surplus d'un montant de 10 000,0 \$ (en milliers de dollars) pour le remboursement de l'activité de déneigement;
- 6 - d'adopter l'affectation des surplus d'un montant de 35 000,0 \$ (en milliers de dollars) du conseil municipal pour l'activité de déneigement et d'autoriser le virement au Service des finances;
- 7 - d'adopter l'affectation du surplus d'un montant de 5 227,0 \$ (en milliers de dollars) à la Commission des services électriques pour le fonds de stabilisation des taux de redevances;
- 8 - d'adopter l'affectation des surplus d'un montant de 71 400,0 \$ (en milliers de dollars) du conseil municipal pour financer la portion locale du déficit 2017 de l'agglomération;
- 9 - d'adopter l'affectation des surplus d'un montant de 17 500,0 \$ (en milliers de dollars) du conseil municipal pour l'équilibre budgétaire 2018;
- 10 - d'adopter l'affectation des surplus pour les mesures d'allègement pour un montant total de 36 000,0 \$ (en milliers de dollars) selon les informations inscrites dans le sommaire décisionnel;
- 11 - d'autoriser le transfert des soldes inutilisés de surplus affectés d'un montant de 5 048,9 \$ (en milliers de dollars) vers les surplus non affectés.

Adopté à l'unanimité.

30.018 1185205001

CE18 0683

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter l'affectation des surplus non utilisés au surplus libre pour un montant total de 689,8 \$ (en milliers de dollars), volet agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.019 1185205002

CE18 0684

Il est

RÉSOLU :

d'édicter en vertu de l'article 31 du règlement numéro RCG 17-036 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102) », l'ordonnance numéro 1 jointe au présent dossier décisionnel ayant pour objet l'entrée en vigueur du Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102) (RCG 17-036).

Adopté à l'unanimité.

40.001 1173251001

CE18 0685

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 118 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (18-002), l'ordonnance numéro 3 jointe au présent dossier décisionnel ayant pour objet d'accorder une gratuité à la FADOQ-Région Île de Montréal, d'une valeur de 12 880 \$, pour l'utilisation, à titre gratuit, des installations au complexe sportif Claude-Robillard, les 8, 9, 10 et 16 mai 2018, dans le cadre de la 21^e édition des Jeux FADOQ Île de Montréal des 50 ans et plus.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1181543001

CE18 0686

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 15-082), l'ordonnance no 7 jointe au présent dossier décisionnel afin de désigner le secteur « Vieux-Pointe-aux-Trembles » aux fins de l'application dudit règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1181179004

CE18 0687

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal-Artère en chantier) (RCG 15-083), l'ordonnance no 7 jointe au présent dossier décisionnel afin de désigner le secteur « Laurier Ouest » aux fins de l'application dudit règlement pour une période de vingt-quatre mois.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1181179003

CE18 0688

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 18 du Règlement sur les services de collecte (16-049), l'ordonnance no 2-3 jointe au présent dossier décisionnel modifiant l'ordonnance sur les services de collecte sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1186717001

CE18 0689

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 72 relatif à l'établissement et à la dénomination de parcs à caractère régional afin d'agrandir le territoire du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1186620004

CE18 0690

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 23, 3e alinéa du Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (02-102), l'ordonnance no 3 jointe au présent dossier décisionnel pour modifier la liste des cas admissibles à une subvention additionnelle ainsi que le pourcentage maximal prévu, afin de permettre l'utilisation des sommes reçues de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation pour compléter le financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1180637001

CE18 0691

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer de monsieur Yves Paris, à titre de directeur – Biodôme, dans la classe salariale FM11 (121 904 \$ - 152 383 \$ - 182 861 \$) à compter du 23 avril 2018, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1186991002

CE18 0692

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer madame Valérie Gagnon, à titre de directrice - gestion du portefeuille de projets au Service des infrastructures, de la voirie et des transports, dans la classe salariale FM11 (121 907 \$ - 152 383 \$ - 182 861 \$) à compter du 18 avril 2018, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1185904008

CE18 0693

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018, le tout conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1183496008

CE18 0694

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération, le rapport 2018 présentant le suivi des mandats des commissions reçus des conseils municipal et d'agglomération et le suivi des motions référées aux commissions et aux services municipaux.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1183570002

CE18 0695

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal, le rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal et du document Reddition de comptes financière pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, y compris le rapport produit sur les formules prescrites par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1180029002

CE18 0696

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération, le rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal et du document Reddition de comptes financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, y compris le rapport produit sur les formules prescrites par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Adopté à l'unanimité.

60.004 1180029003

Levée de la séance à 10 h 44

70.001

Les résolutions CE18 0636 à CE18 0696 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville